

Mise à jour : Juin 2023

FICHE PAYS

BURKINA FASO

CONTEXTE GÉNÉRAL



• Monnaie : Franc CFA (1€ = 656 FCFA)

• **Population**: 20 487 979 (INSD, 2019)

• Population rurale: 73.7% (INSD,2019)

• IDH (2000): 184 sur 191 (PNUD 2022)

• Contexte politique: Deux coups d'Etat se sont succédés en 2022, amenant, suite à des Assisses Nationales le 14 octobre 2022, la signature d'une Charte et la désignation du Capitaine Ibrahim Traoré comme Président de la Transition. Des élections devront être organisées à partir de 2024.

• Organisation territoriale:

Régions, Provinces, Communes, Villages.

La décentralisation est effective depuis mai 2006 (1^{ère} élections municipales et mise en place des conseils régionaux et municipaux).

Suite aux coups d'états de 2022, les collectivités territoriales ont été dissoutes et des Délégations Spéciales Régionales et Provinciales ont été mises en place. Ce sont des commissions administratives, composées de membres nommés, chargées d'assurer l'administration de la collectivité territoriale.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques

La ressource en eau au Burkina Faso est inégalement répartie sur le territoire et soumise à des contraintes climatiques (pluviométrie variable) et géologiques (soussols limitant les forages à gros débits) importantes. La faible connaissance de la ressource en eau (notamment souterraine) et le suivi de sa qualité posent des difficultés dans son exploitation et sa distribution. Le secteur de l'assainissement est trop souvent délaissé. Concernant l'organisation des services, la Réforme mise en place est peu appropriée et son application freinée par des ressources humaines et financières limitées. Par ailleurs la dégradation du contexte sécuritaire impacte la stabilité politique du pays, isolant de nombreuses régions (40% du territoire non contrôlé en 2023) et entrainant des mouvements de population internes très forts (plus de 2 millions de personnes déplacées en mars 2023).

Taux d'accès*	En milieu rural	En milieu urbain
Eau potable	69,5%	92,2%
Assainissement	21%	38,6%
		* Rapport INO 2021, DGEP/MEA

LE CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

Loi d'orientation sur la gestion de l'eau (2001) : elle instaure une large Réforme de la gestion des services d'eau en milieu rural.

Politique et stratégie en matière d'assainissement (2007): plus de 10 ans après l'adoption du premier document de stratégie, ce document apporte un nouvel éclairage sur le secteur de l'assainissement en prenant en compte ses évolutions (rôle croissant des collectivités, nécessité d'impulser un changement des comportements, stimuler la demande et structurer l'offre, limiter les impacts sur l'environnement, etc.).

Décret portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement (2009).

Politique nationale de l'eau - PNE (2016-2030) : nouvellement adoptée, la PNE fixe le cadre sectoriel : « Pour 2030, la ressource en eau du pays est connue et gérée efficacement pour réaliser le droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement, afin de contribuer au développement durable. » Celle-ci est opérationnalisée par des programmes sectoriels déclinés sur la période 2016-2030 :

- o <u>Programme National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau</u> (PN GIRE) ;
- o <u>Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable</u> (PN AEP) ;
- o <u>Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas</u> (PN AEUE) ;
- o <u>Programme Gouvernance du Secteur Eau/Assainissement du Burkina Faso</u> (PGEA).

POUR EN SAVOIR PLUS

Le Réseau Burkina Faso et ACTEA

Echanges et capitalisation d'expériences, base documentaire, appui-conseil aux porteurs de projets.

Animé en France par le pS-Eau

Site internet : www.pseau.org/fr/burkina
Perrine Bouteloup : bouteloup@pseau.org

Animé au Burkina Faso par ACTEA

Site internet: www.actea.org

Justin Bayili: reseau.actea@gmail.com



DOCUMENTS ET RESSOURCES

Document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso (MEA, 2019)

La mise en place de services techniques municipaux d'eau et d'assainissement au Burkina (pS-Eau, 2012)

La coopération décentralisée au Burkina : des partenariats renforcés pour l'eau et l'assainissement (pS-Eau, 2010)

Procédure harmonisée de mise en œuvre de l'assainissement familial des eaux usées et excreta (MEA, 2019)

Nexus Urgence et Développement dans le cadre de la crise humanitaire au Burkina-Faso (Experts Solidaires, ACTEA, 2023)

Déplacés au Burkina Faso : Comment les prendre en compte dans la planification des services d'eau potable ? (URD, 2022).

SITES ET CONTACTS RESSOURCES

Portail du secteur de l'eau au Burkina : www.eauburkina.org

Base de Données de l'Inventaire National des Ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable : www.eauburkina.org/INO

CONASUR: www.conasur.gov.bf

Cluster WASH: Diane Some, point focal WASH urgence du MEA somediane@hotmail.com

LES PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Le Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) assure l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies nationales en matière d'eau et d'assainissement. Les directions régionales (DREA), instances déconcentrées assurent l'assistance technique à la maitrise d'ouvrage communale.
- Les **communes** sont maitres d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement. Elles ont notamment en charge l'élaboration de leur Plan Communal de Développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (PCD AEPA).

Depuis janvier 2022, **les délégations spéciales** sont donc responsables des services eau et assainissement sur leur territoire.

- L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) est responsable des services en milieu urbain.
- Le Secrétariat Permanent de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/GIRE) est la structure nationale de coordination et de gestion du PN-GIRE, rattaché au Ministère en charge de l'Eau, il assure la mise en œuvre de ce plan via les Agences de l'Eau et la Direction Générale des Ressources en Eau du MEA.
- Les 5 Agences de l'Eau du Burkina Faso sont sous tutelle technique du MEA et assurent sur leurs bassins respectifs la promotion, la planification et l'animation de la Gestion Intégrée des Ressource sen Eau avec l'appui des Comités Locaux de l'Eau, instances locales de concertation.

PRINCIPAUX MODES DE GESTION

- Dans les centres urbains de plus de 10 000 habitants, la gestion des services est concédée par l'Etat à l'ONEA selon un contrat plan triennal. Aujourd'hui 58 centres urbains entrent dans le périmètre de l'ONEA (77 d'ici 2030).
- En milieu rural, la Réforme préconise de confier la gestion des PMH aux Associations d'usagers de l'eau appuyée par des artisans réparateurs pour assurer la maintenance des ouvrages. Concernant les AEPS/PEA la Réforme oriente vers la délégation de la gestion par la commune, ou intercommunalité à un opérateur privé.

Par ailleurs, la gestion des eaux usées et excrétas est à organiser par la commune.

QUELQUES PROJETS EN COURS

- **Nex'Eau** : Renforcer la résilience des services publics d'eau potable au Burkina Faso, mis en œuvre par le GRET, Solidarités International et l'ONEA et financé par l'AFD et USAID.
- Coopération décentralisée entre le Département de la Seine Maritime et la Communauté de Communes du Bam : elle reconduit aujourd'hui une seconde phase d'un programme d'amélioration de la gestion de l'eau et de promotion de l'assainissement avec l'appui financier de l'AESN, du MEAE.
- Comité de Jumelage entre les communes de Chauvigny et de Banfora: portant sur le renforcement des services d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le lycée Jacques Toulat, avec l'appui financier de l'AELB, du CD 86 et de Eaux de Vienne.

Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale au Burkina Faso : www.pseau.org/actions







